

## CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 07 AVRIL 2015

Absents : Maud Arnaud, Jacques Boguel, Yohann Taillandier

Secrétaire : Evelyne Chouvier

Sous la présidence d'Evelyne Chouvier, Maire, lecture est faite du compte-rendu du conseil municipal du 26 mars dernier par Colette Faure. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### 1°) PRESENTATION DU RE-AMENAGEMENT DE L'ASSAINISSEMENT DE LA COUR DE L'ECOLE : (BUREAU D'ETUDE BRUYERE)

Etat des lieux au préalable : pente, cour, reprise du réseau des eaux pluviales, du réseau électrique (si on envisage un jour : portail électrique, interphone), prévision du chauffage via la mairie

#### a) La pente :

- Aujourd'hui la pente est à 30% le projet la mettrait à 11%
- L'accessibilité « handicapé » se ferait par le pré et le petit parking du haut avec le talus en pente douce aménagés ultérieurement
- Contraintes :
  - o Il est possible qu'il y ait de l'amiante dans l'enrobé, un carottage sera effectué par l'entreprise Eiffage et analysé
  - o Trouver le rocher
  - o Les réseaux électriques et téléphoniques sont à repérer (voir le coût avec ERDF)
  - o Le revêtement devant le petit portillon qui va à la cure devra être engazonné
- **Le coût serait de 10 000 €** pour le cheminement sans les contraintes

#### b) La cour : elle a 16% de dénivelé

- Destruction de l'ancienne fosse
- Dessouchage de la haie
- Seuils des entrées de l'école très pentus
- Clôture : elle remplace la haie + grillage (**de 3 000 € à 15 000 €**)

Option 1. On garde la même pente, 3 niveaux de dénivelé : 10%, 5%, 1%, le revêtement sera du rubocompact (enrobé à chaud), hauteur relevée du goudron (+4cm). Si on trouve de l'amiante solution idéale car l'ancien goudron est recouvert. Lorsque la haie sera arrachée, il faudra re-suivre le mur de soutènement derrière le bâtiment de la mairie, engazonner ou planter des vivaces (tonte et taille à prévoir par les employés).

**Coût 20 000 €.**

Option 2. Améliorer la pente et passer à deux pentes : 5% et 2%, emmener le fil d'eau vers le mur au lieu du milieu de la cour, reprise des seuils plus facile, goudronner (950m<sup>2</sup>) plus près du mur, faire attention aux arbres.

**Coût 40 000 €.**

Option 3. Faire une seule pente à 2%, des seuils d'école impeccables car cela rehausse le niveau de la cour, rabotage de la chaussée, arbres à enlever, goudronner à 70cm du bord du mur, surélever le mur derrière la mairie.

**Coût 50 000 €.**

- c) Réseau d'eaux pluviales : reprise des 2 descentes d'eau de l'école, de celle du chemin, des 2 de la salle d'exposition et faire le raccordement vers le portail, prévoir deux grilles pour les eaux de la cour, prévoir un surcoût si on trouve le rocher, et si il y a de l'amiante dans l'enrobé. Coût 15 000€
- d) Réseaux divers : prévoir l'interphone des portails, passer 2 fourreaux de 200 pour le chauffage, éclairage extérieur (1 spot). **Coût 10 000 €**

Il faudra :

- Consulter les entreprises pour voir si elles proposent des variantes
- Faire des lots pour permettre aux petites entreprises de se positionner
- Voir avec le Conseil départemental pour les subventions

**Vote et délibération à l'unanimité pour l'option 2.** Si on trouve de l'amiante on prendra l'option 1.

### 2°) ISOLATION DE L'ANNEXE DU PERISCOLAIRE : (M. ROLLE)

- Sol : entreprise LRP de St-Etienne, pour 50m<sup>2</sup> : coût 3 100 €
- Mur : 43m<sup>2</sup> un artisan local sera recherché car LRP trop cher.

### 3°) VOIRIE 2015 : (M. ROLLE)

- Validation du devis de l'entreprise EIFFAGE retenue par la commission - **Délibération à l'unanimité**

### 4°) URBANISME :

- ADS (autorisation du droit des sols) convention avec la CALF - **Délibération à l'unanimité**

